

Ecole Publique
46 rue de la République
01990
St Trivier / Moignans

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 03/03/2026**

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE

Inspecteur de l'éducation nationale : CORDEIRO Julien

MEMBRES VOTANTS

NOM	Présent	Excusé
Directeur de l'école - Président : FRECON Fabien	X	
Maire : LANIER Marcel	X	
Conseiller municipal : STREMSDOERFER Claire	X	

ENSEIGNANTS DE L'ECOLE

PONS Sophie	X	
MOLLIARD Laetitia	X	
GAILLARD Léa	X	
BASSET Céline	X	
TRICOT Cindy		X
ROIROIN Cécile		X
FAURE-RADIG Gwendoline	X	

Un des maîtres du RASED :

D.D.E.N : Nathalie Bisignano	X	
-------------------------------------	---	--

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

GIVRE laure	X	
BERODIER Christelle	X	
LE MOING Gaëlle	X	
DELATTRE Nadège		X
COMPAGNON Aurianne	X	
LOONIS Julie	X	
ORCIERE Christelle	X	
BRUN Marion	X	
THEURIAU Aurélie	X	
GERVAIS Anne-Laure	X	
BACHELERIE Charlène		X

VOIX CONSULTATIVE

ATSEM : Brigitte FREESE / Angélique MAITRE / Dominique CUTRONE	X	
Représentant périscolaire :	X	
AESH : Sandrine CECILLON	X	

Procès-verbal établi le 17/11/2025

Le président, directeur de l'école
Nom : FRECON Fabien

Le secrétaire, (enseignante)
Nom : FAURE-RADIG Gwendoline

Date : 03/03/2026

Heure de début : 18h30

1. Point sur les effectifs
2. Organisation des inscriptions et restauration scolaire
3. Maternelle
4. Point d'étape - Dispositifs d'aide pour les EBEP
5. Interdiction de l'utilisation des téléphones portables et objets connectés
6. Accueil et récupération des enfants en maternelle - cadre légal
7. Activités pédagogiques complémentaires
8. Questions des parents traitées avec le Sou des écoles
9. Divers

1- Point sur les effectifs

L'école accueille actuellement 160 élèves répartis sur l'ensemble des classes.

Concernant les départs prévus en fin d'année scolaire, 13 élèves quitteront l'établissement pour une entrée en 6^e au collège. Par ailleurs, 5 élèves quitteront l'école en raison d'un déménagement.

En ce qui concerne les prévisions pour la rentrée 2026, 12 inscriptions en Petite Section sont à ce jour enregistrées. Une inscription supplémentaire en CE2 est également prévue, avec une arrivée effective le 9 mars.

Au regard des effectifs actuels, des départs annoncés et des inscriptions enregistrées, la moyenne prévisionnelle s'élèverait à 25,8 élèves par classe.

Ces éléments ne permettent pas d'atteindre les critères fixés pour une ouverture de classe à ce stade. La situation des effectifs restera néanmoins suivie attentivement en fonction d'éventuelles nouvelles inscriptions ou évolutions d'ici la rentrée.

Nous sommes encore dans l'attente potentielle de quelques inscriptions supplémentaires, notamment venant de nouveaux logements ou de logements actuellement vacants.

2- Organisation des inscriptions et restauration scolaire

Lors des inscriptions, il est demandé aux familles si elles souhaitent profiter du service de restauration scolaire (question posée dans Onde). Les familles sont informées du fonctionnement de l'inscription au périscolaire, notamment de la possibilité de visiter le restaurant scolaire.

Cette année, par manque de temps pour organiser une rencontre physique, le contact avec le périscolaire est communiqué aux familles par mail afin de faciliter leurs démarches.

Il était initialement prévu de rédiger une **brochure périscolaire** destinée à être distribuée aux familles lors des inscriptions. Toutefois, le manque de temps ainsi que l'absence de la directrice n'ont pas permis d'aboutir à ce projet. Il serait peut-être souhaitable de relancer sa mise en œuvre afin de pouvoir disposer d'un support clair et informatif pour les prochaines inscriptions.

Pour information, le nombre d'enfants restant au périscolaire est en augmentation. : Sur les 13 départs enregistrés, au moins 5 élèves ne restent pas à la cantine. Par ailleurs, les 12 élèves inscrits en PS resteront tous.

Parole à Angélique pour parler du nombre maximum d'enfants accueillis, des règles et de la place :

Le périscolaire n'a pas la possibilité d'augmenter le nombre de places. Cette impossibilité n'est pas en lien avec les locaux ou le personnel, mais bien par rapport à l'organisation interne de Famille rurale.

Le nombre d'enfants accueillis est donc limité à 50, mais il existe une marge de + 5 voire 10 enfants pour des situations spéciales comme des accueils d'urgence.

Pour la cantine, il n'y a pas souci puisqu'il y a 24 places supplémentaires depuis les travaux de l'été 2025.

Le matin, il y a environ 32 enfants, donc pas de problème non plus.

En revanche, ce sera le soir que des questionnements se poseront. La priorité sera donnée aux familles qui étaient déjà présentes l'année précédente. D'autres conditions seront peut-être imposées pour répondre équitablement aux demandes d'inscription des familles.

3- Maternelle

Les enseignantes de maternelle et les ATSEM sont contentes de profiter ce nouveau bâtiment, qu'elle commence juste à apprivoiser.

Les animatrices du temps de cantine le sont aussi : les élèves sont moins pressés, car il n'y a plus de trajet à faire.

Le jeudi 23 avril, la référente PPMS viendra dans les bâtiments de l'école. Contrairement à ce que l'école a demandé, la mairie n'est pas invitée à l'exercice

Liste des demandes pour la nouvelle école :

1. Sécurité et aménagements cour maternelle

- Protection des poteaux de la cour maternelle pour éviter les chocs.
- Marquage au sol dans la cour de récréation pour organiser les espaces et sécuriser les déplacements.

2. Télécommunications

- Installation d'un **téléphone en maternelle**.
- Un téléphone pour la **direction** afin de permettre aux parents de joindre les enseignants et le lier au visio pour permettre une ouverture plus facile du portillon

3. Équipements pédagogiques

- Installation de **vidéoprojecteurs dans les classes maternelles**, avec pose préalable des câbles USB.
- Changer de place le tableau de la classe 3 et poser un **2^e tableau sans rabat** (nécessite déplacement du vidéoprojecteur).

Mairie : Les vidéos-projecteurs de maternelle seront installés par la société informatique.

4. Toilettes et sanitaires

Compte tenu du nombre d'élèves dans sa classe, Mme Molliard demande à ce qu'il y ait un 2^e lavabo double dans les toilettes à côté de sa classe, notamment pour le lavage de mains sur le temps de cantine.

5. Salle des maîtres

- Installer une **crédence au-dessus de l'évier** pour éviter la formation de moisissures.

6. Sécurité et intimité

- Poser un **film sur la porte vitrée** donnant sur la cour élémentaire, afin de préserver l'intimité des toilettes.

7. Infrastructures numériques

- Accès à **Internet dans les classes maternelles**.

8. Sonorisation

- Changer le système de **sonnerie dans les classes maternelles** et assigner une classe par bouton.

9. Photocopieur

- Supprimer le **code d'accès au photocopieur** pour simplifier son utilisation.

10. Questions des parents :

- Le chauffeur du minibus ne se gare pas sur la place qui lui est réservé puisqu'il gêne la visibilité des conducteurs sur le passage piéton et sur les véhicules arrivant en face. Proposition des représentants des parents d'élèves : réserver une place sur le parking devant le Proxi, ce qui permettrait aux enfants concernés par le minibus de ne pas avoir à traverser la route. De plus, cela ne poserait plus de problème de visibilité.
- Parking en gore / explication de la mairie : les trous peuvent arriver en cas de grosses pluies. Le constructeur est revenu boucher les trous.

4- Point d'étape - Dispositifs d'aide pour les EBEP

L'école dispose actuellement de 1,25 AESH pour 5 élèves bénéficiant d'un dossier MDPH, soit une moyenne de 6 heures par semaine par élève. Si on ne prend en compte que les élèves ayant une AESH mutualisé, cette moyenne tombe à 3,75h par semaine et par enfant. À ce jour, 4 dossiers sont en attente à la MDPH.

Par ailleurs, 5 PPRE/PAP sont soit rédigés, soit en cours de rédaction. Six élèves vont être suivis par le RASED et plusieurs visites de la psychologue de l'Éducation nationale ont eu lieu ou sont programmées.

On notera également la tenue de 12 équipes éducatives au cours de la période. Les APC se poursuivent régulièrement dans toutes les classes et, durant les vacances d'avril, un stage de remise à niveau sera organisé, encadré par M. FRECON.

Ces dispositifs permettent un suivi individualisé des élèves et contribuent à soutenir les progrès et la réussite de chacun.

5- Interdiction de l'utilisation des téléphones portables et objets connectés

- **Principe général** : L'usage des téléphones portables, montres connectées, tablettes et autres objets connectés est désormais interdit pour tous les élèves. Cette interdiction devient le principe et doit être portée à la connaissance du Conseil d'école.
- **Portée** : La règle s'applique dans l'ensemble des lieux scolaires (salles de classe, cours, terrains de sport) ainsi que lors des sorties et voyages scolaires. La rédaction de la loi anticipe les innovations technologiques futures.
- **Exceptions** : La loi prévoit certaines exceptions, qui devront être respectées et précisées (cf vademecum élaboré par l'Education Nationale)
- **Règlement intérieur** : Deux options pour l'école :
 1. Ajouter un article au Règlement intérieur existant qui reprend cette interdiction.
 2. Organiser un nouveau vote du Règlement intérieur pour l'officialiser.

Le conseil d'école choisit d'ajouter un article au règlement intérieur concernant l'utilisation du portable à l'école.

6- Accueil et récupération des enfants en maternelle - cadre légal

- **Responsabilité de l'école** : L'école maternelle est responsable de la sécurité des enfants uniquement pendant les heures de classe et les activités encadrées par le personnel.
- **Accompagnement des enfants** :
 - Les enfants sont pris en charge dès leur arrivée, il est demandé aux parents ou personnes autorisées d'accompagner l'enfant jusqu'à la porte de la classe.
- **Remise de l'enfant** :
 - L'enfant doit être récupéré par les parents ou une personne autorisée indiquée par les parents.
 - L'école demande une liste d'adultes autorisés, pour sécuriser la sortie.
- **Sécurité juridique** : Ces règles s'appuient sur le principe de responsabilité civile et pénale de l'établissement et visent à protéger les enfants et le personnel.
- **Règlement intérieur** : le conseil d'école propose d'ajouter la ligne « Les enfants doivent être pris en charge et remis à la porte de la classe par leurs parents ou toute personne expressément autorisée, conformément aux règles de sécurité de l'établissement et non pas à la porte du bâtiment, à 8h30. »

7- Activités pédagogiques complémentaires

- **Piscine** : les enseignantes remercient les parents qui ont pu accompagner. Il n'y avait pas de GS cette année à la piscine. Pas de crainte dans l'eau, avec tous les élèves qui entrent dans l'eau, voire même qui mettent la tête sous l'eau.
- **Tennis** : 7 séances de tennis démarreront courant mars. C'est le professeur de tennis de St Trivier (Romain) qui interviendra, comme l'année dernière. Le club de tennis a demandé une subvention à la mairie.
- **Escrime** : les enseignants ont pris contact avec le club de Fareins pour les classes de l'élémentaire, du CP au CM2. La nouvelle salle de motricité sera occupée les vendredis.
- **Poussins** : des œufs de cailles et de poules sont arrivés à la rentrée des vacances de février en maternelle.
- **Bilan Rallye-Math - CM**

Lors de la première épreuve du Rallye-Math, la classe de CM a obtenu un **excellent résultat avec une note moyenne de 19/20**. Cette performance reflète l'engagement des élèves et leur maîtrise des compétences mathématiques travaillées en classe.

- **Venue d'un agriculteur** : le mardi 17 mars, il travaillera autour du pain et des céréales avec, notamment, la confection de pains. Les élèves concernés sont ceux allant de la Petite Section au CE2. Les enseignantes auront préparé d'autres ateliers pour que tous les élèves soient actifs lors des roulements dans les différents ateliers.
- **Festival éco-solidaire** : la classe de Mme Gaillard participe à ce festival. L'idée est de construire un super-héros en matériau recyclée. Les élèves de Mme Gaillard ont chacun présenté un dessin aux élèves d'élémentaire afin de les faire voter pour leur dessin préféré ; c'est ce super-héros qui sera réalisé. D'ici quelques temps, Mme Gaillard demandera la participation des parents pour donner du matériel de récupération.
- **Liaison Cm2/6^{ème}** : Les élèves de CM2 des écoles de Saint-Trivier-sur-Moignans et de Relevant vont participer à une journée de liaison avec les élèves de 6^e du collège de Châtillon-sur-Chalaronne. Au programme : travail en allemand sur le thème « Le petit-déjeuner », visite du collège et échanges entre les élèves des trois classes à travers des activités ludiques. Cette rencontre va permettre aux CM2 de découvrir le collège, de pratiquer l'allemand et de faciliter leur future transition vers la 6^e.
- **Sortie vélo CM avec USEP : Rencontre interclasses – Étang Prêle, Valeins (8 juin 2026)**
Les élèves de Châtillon-sur-Chalaronne et de Saint-Trivier-sur-Moignans vont se déplacer à vélo pour participer à 4 ateliers sur la faune, la flore, l'alimentation durable, la pisciculture et la gestion de l'eau, en mélangeant les classes. À midi, un défi pique-nique zéro déchet sera proposé. Cette journée va permettre aux élèves de découvrir l'environnement local et de favoriser les échanges entre classes.
- Reportage vélo à travers l'Europe avec Jean-Luc

Jean-Luc Berbezier, retraité originaire de Châtillon-sur-Chalaronne, est un grand voyageur à vélo qui parcourt l'Europe à la découverte de cultures, de paysages et de rencontres humaines. Sa bicyclette, qu'il a affectueusement nommée « L'Étoile », l'a déjà conduit sur des itinéraires de plusieurs milliers de kilomètres, en combinant effort, curiosité et échanges interculturels.

Périple déjà réalisés :

- En 2024, Jean-Luc a parcouru **2 558 km en 60 jours** à travers la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Slovaquie et la Hongrie, dormant dans une trentaine de lieux différents et vivant une aventure riche de diversité.
- Il a traversé villes et campagnes, rencontrant des habitants et partageant sa passion du voyage.

Objectifs de ses voyages :

- Jean-Luc ne se contente pas de pédaler ; il souhaite aussi créer **des liens avec les écoles et les enfants**. Lors de ses déplacements, il échange avec des élèves rencontrés en chemin ou à distance, leur présentant des images, des vidéos et des récits de vie quotidienne, ouvrant des ponts entre différents systèmes scolaires et cultures.
- Cette démarche vise à montrer que malgré la distance, les enfants partagent de nombreuses similitudes et que les échanges peuvent enrichir leur vision du monde. : Les classes avec lesquels les élèves de St Trivier communiqueront apprennent le français.

Voyages futurs :

- En 2026, il a entrepris un autre périple depuis **Bratislava (Slovaquie)**, traversant Budapest (Hongrie) et rejoignant **Ljubljana (Slovénie)**, avant de poursuivre vers **Split (Croatie)** — un itinéraire d'environ 1 000 km encore une fois riche en découvertes.

Un voyageur, un raconteur :

À chaque retour, Jean-Luc partage ses expériences lors de rencontres publiques ou soirées-reportages, où il raconte ses routes, ses découvertes, les personnes qu'il a croisées et les paysages traversés.

8- Questions des parents traitées avec le Sou des écoles :

- **Gestion des photos de classe :**
L'organisation actuelle ne convient pas à l'équipe pédagogique, notamment en raison du temps important

consacré à la gestion et du nombre de photos à traiter. Le Sou des écoles propose que, l'an prochain, la coopérative scolaire prenne en charge l'organisation des photos scolaires. Les parents proposent Objectif Photo à Belleville.

- **Mise en scène du spectacle de fin d'année :**

L'équipe pédagogique est consciente que de nombreux parents ne voient pas correctement le spectacle ou n'entendent pas toujours les interventions, notamment lors de la remise des cadeaux aux futurs élèves de 6e. Une réflexion est en cours afin d'améliorer la situation, que ce soit par l'utilisation d'une scène, d'une sonorisation plus adaptée ou par une modification du placement du spectacle.

9- Divers

- Question de la DDEN : Y a-t-il encore eu des problèmes de rédaction des PAI (retards, envois non conformes, etc.) ?

Réponse du directeur : Oui, malgré les réexplications sur le remplissage des PAI, certains parents ont mis plusieurs mois à envoyer ce document administratif correctement complété, le dernier ayant été reçu en février. Pour rappel, même si les parents ont connaissance des informations nécessaires, c'est le médecin traitant et uniquement lui qui a le droit de remplir ces documents.

- Les représentants des parents d'élèves remercient les ATSEM, les enseignants, la mairie et les agents municipaux pour ce déménagement efficace.

Les enseignants ajoutent qu'ils remercient l'inspection d'avoir accepté de positionner 3 enseignants remplaçants pour aider au déménagement le vendredi 6 février.

- Questions des enseignants : Qui accompagne désormais les élèves jusqu'au minibus, à 16h30 ?
La mairie répond qu'elle va réfléchir à la question.

La séance est levée à 20h30 avec un pot de l'amitié.